



agir face à
l'enjeu
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CAHIER DE CONTRIBUTION

Proposition du collectif : Rives du Loir en Transition-
rivesdu Loirenttransition@gmail.com

Contact obligatoire : Aurélien Séchet 06 28 22 56 24 –
aurelien.sechet@laposte.net

Date d'envoi de la proposition : [date d'envoi]

LE CHOIX DU SUJET

1. **A quelle fonction vitale se rapporte votre cahier de contribution ?** (Cochez la case correspondante)

Pour rappel, une fonction vitale = un cahier d'acteurs. Si votre collectif souhaite traiter d'une ou plusieurs autres fonctions vitales, nous vous invitons à renseigner un ou plusieurs cahier(s).

- Se nourrir Se loger Se déplacer
- Travailler & Produire Consommer S'épanouir
- Vivre en bonne santé

LES CONTRIBUTEURS ET AUTEURS

2. **Quel collectif représentez-vous ?** (Nom, photo, logo éventuel)

ASSOCIATION RIVES DU LOIR EN TRANSTION

3. **Qui êtes-vous ?** (Structure, création, nombre d'adhérents/membres, vision, territoire, rayonnement du collectif, descriptif rapide)

Si votre collectif est constitué de plusieurs structures membres, merci de les préciser en détaillant pour chaque structure leur nombre d'adhérents, leur vision, leur rayonnement d'action et décrire chaque structure rapidement

Association Rives du Loir en Transition créée le 6 octobre 2020
70 adhérents –
Territoire : La commune de Rives du Loir en Anjou 5500 habitants

Rayonnement auprès des collectifs et groupes locaux qui agissent en faveur de la Transition écologique (Entransition49, Coccibelle, Demain, Demain en mains....
AMAP de Briollay, Cheffes Sur Sarthe....)

Le projet de Rives du Loir en Transition est basé sur le partage, la coopération et la préoccupation de l'avenir de la planète avec la volonté d'ancrer cette démarche dans des actions concrètes qui permettront de favoriser les échanges, l'information et la naissance de projets pour la transition écologique (zéro-déchet, permaculture, maintien de l'agriculture paysanne, transports solidaires,...)

4. Quel est l'objectif principal de votre collectif pour accélérer localement la transition écologique et sociale ?

Un des objectifs principaux de l'association Rives du Loir en Transition est de préserver la nature et l'environnement avec la volonté d'ancrer cette démarche dans des actions concrètes qui renforceront le tissu social local, la convivialité, l'envie de faire ensemble, de vivre ensemble. La transition écologique et sociale est au cœur même de l'objet de l'association.

ETAPE 1 - LE TEMPS DU SOUHAITABLE

Il est demandé ici de prendre un peu de recul et d'interroger votre vision du futur du territoire. Nous vous rappelons que, même si votre travail se rapporte à une fonction vitale précise, la réflexion est à élargir à une vision plus globale : **Comment la fonction vitale choisie vient servir un avenir agréable et qui donne envie d'être atteint ?**

Ce cahier de contribution guidé va vous permettre de mener une réflexion « en entonnoir » en partant d'une vision positive, à la définition de chantiers d'actions prioritaires puis à leur concrétisation. Chaque question se réfère à la fonction vitale choisie.

5. A quoi êtes-vous attachés ? Qu'est-ce qui mérite selon vous d'être conservé et sur lequel vous pouvez vous appuyer pour demain ?

Le groupe mobilité de l'association souhaite travailler sur l'amélioration de la mobilité alternative et solidaire dans notre commune de Rives du Loir en Anjou.

Nous voulons conserver et encourager les déplacements collectifs, type covoiturage, transports en commun, ainsi que la mobilité douce (vélo, piéton, pédibus)

la mobilité alternative nous semble être un des enjeux de société et de transition nous souhaitons contribuer à son amélioration par le développement de projets prenant en compte nos valeurs de protection de l'environnement, de solidarité, d'égalité et de citoyenneté.

6. Qu'est-ce que vous ne voulez plus ? Qu'est-ce qui n'est plus tenable aujourd'hui et que vous refusez de voir demain ?

Nous ne voulons plus que l'Etat investisse dans le tout voiture, ou le tout camion qui contribuent aux émissions des GES, à la pollution et au dérèglement climatique.

Nous ne voulons plus de grands projets d'aménagements routiers qui empiètent sur les terrains agricoles qui ont pour conséquences de détruire la biodiversité,

Nous ne voulons plus d'une politique incitative à l'achat de véhicules consommateurs d'énergies fossiles et polluants.

Nous ne voulons plus du « réflexe » voiture pour les principaux déplacements du quotidien.

7. Qu'est-ce que vous souhaitez voir changer ? Qu'est-ce qui selon vous nécessite d'évoluer pour que vous puissiez vous appuyer dessus demain ?

Développer **massivement** les mobilités douces sur notre territoire
Aménager et sécuriser des pistes cyclables et autre voies vertes pour des trajets particuliers ou professionnels jusqu'à Angers
Une politique incitative aux transports doux: achats de vélos, équipements, infrastructures

Développer des actions pour sensibiliser dès le plus jeune âge à la mobilité douce (Animation et promotion de Pédibus, Rosalibus, ...)
La volonté d'affirmer la transition écologique comme majeur dans la politique économique et sociale et pour cela bénéficier d'experts, de professionnels dédiés pour accompagner les projets

8. Qu'est-ce que vous imaginez pour demain ? Grâce aux réponses précédentes, proposez jusqu'à 4 futurs souhaitables imaginés pour demain ? Commencez vos phrases par « Et si... »

Exemple : Et si demain nous produisions localement toute l'énergie dont nous avons besoin ? Et si demain nous devenions un territoire de promotion d'une agriculture saine et respectueuse de l'environnement

- 1. Et si demain il y avait des solutions « performantes » pour du covoiturage quotidien sur Angers et ses environs**
- 2. Et si demain le covoiturage solidaire était davantage développé**
- 3. Et si demain il y avait des pistes cyclables aménagées et sécurisées pour aller travailler sur Angers et ses environs**
- 4. Et si demain les transports en commun étaient accessibles pour tous**

- 9. Parmi les 4 propositions ci-dessus, laquelle recueille le plus l'adhésion de votre collectif ? Notez le numéro du futur souhaitable le plus partagé, et argumentez votre choix si vous le souhaitez.**

Le collectif partage le plus le futur souhaitable N° 3

Car : Aujourd'hui, le développement des VAE (Vélo à Assistance électrique) rend plus accessible la pratique du vélo au quotidien (notamment pour se déplacer du domicile au lieu de travail) pour certaines personnes.

Cependant, l'achat de ce type de vélo reste encore très onéreux et peu incitatif.

De plus, si le VAE « efface » la difficulté physique des déplacements de moyenne distance (10-20km), il n'en est rien des infrastructures sur notre territoire (Agglo grande couronne) où la pratique du vélo n'est pas facilitée, voir dangereuse.

Le développement de l'utilisation du vélo au quotidien, notamment pour aller travailler, réponds aux enjeux de demain (préservation de l'environnement, bien être et santé publique, entraide et solidarité, convivialité...)

ETAPE 2 - LE CHAMP DES POSSIBLES

A l'étape précédente, vous avez voté pour un futur souhaitable qui représente la **vision positive** que vous garderez à l'esprit pour la suite de la réflexion guidée.

Selon vous, quel(s) serai(en)t le(s) **chantier(s)** qui permettrai(en)t de répondre à la vision positive choisie ? Ce que nous appelons « chantier » est une **proposition d'action concrète** ou **projet concret** qui participe à atteindre l'ambition définie précédemment.

10. Echangez au sein du collectif et citez jusqu'à 5 chantiers qui vous semblent prioritaires à entreprendre et qui viennent servir la vision positive retenue.

- Idée de chantier n°1 : Sensibiliser et conscientiser le public et les usagers à l'utilisation du vélo au quotidien
- Idée de chantier n°2 : Encourager la pratique du vélotaf
- Idée de chantier n°3 : Aménager et sécuriser les voies cyclables
- Idée de chantier n°4 : Développer les transports multi-modaux (ex : train/vélo)
- Idée de chantier n°5 : Communiquer/informer sur l'existence de pistes cyclables attractives et aménagées

11. Parmi les 5 propositions ci-dessus, laquelle recueille le plus l'adhésion de votre collectif ? Notez le numéro de l'idée de chantier la plus partagée, et argumentez votre choix si vous le souhaitez.

Le collectif partage le plus le chantier N° 2 : Encourager la pratique du vélotaf
Car ce chantier débouche directement sur des possibilités d'actions concrètes.

ETAPE 3 - LE CHOIX DES ACTIONS

Vous arrivez à la dernière partie de ce cahier de contribution. Nous vous invitons dans cette dernière partie à être très concret et penser « opérationnel » puisqu'il s'agit ici de tester la faisabilité des actions retenues précédemment.

Ainsi nous vous invitons à répondre précisément aux questions suivantes :

Si vous avez retenu plusieurs actions, elles seront toutes à rendre opérationnelles. Répondez aux questions suivantes pour chacune de vos actions.

ACTION 1 :

12. Quel(s) est(sont) le(s) objectif(s) de cette action ? Décrivez-la en quelques lignes

Organiser une semaine d'expérimentation sur la pratique du vélo pour se rendre au travail (vélotaf), accessible à tous.

Cette expérimentation pourrait s'étendre sur le territoire d'ALM dans un premier temps puis au niveau régional, voir national ensuite.

Durant cette semaine, il sera rendu possible au maximum de se rendre au travail en vélo.

13. Quelle(s) est(sont) la(les) cible(s) principale(s) visées par l'action ?

Tout public actif et tous les secteurs d'activité

Les entreprises du secteur public et privé, les établissements scolaires (avec encadrement)...

Les élus

14. Qui ou quelle(s) structure(s) porte(nt) cette action ? (Citez 2 porteurs maximum)

Une structure portant une action peut être : une entreprise ou un groupement d'entreprises (club d'entreprises, zone d'activité, etc), une association, un collectif, une collectivité (commune, métropole, département, etc.), etc.

1. .Angers Loire Métropole

2. . Les collectivités (compétences voirie et mobilité)

15. Vous pensez à des partenariats possibles (collectivités, entreprises, associations, etc.), citez-les :

- Professionnels du secteur vélo (revendeurs, associations...)
- Les associations de la mobilité douce (Via Nova, Place au vélo Angers...)
- Les entreprises (publiques et privées)
- Le Département
- La région
- L'europe

16. Pour la bonne mise en œuvre de l'action, quels seraient les besoins matériels ? les compétences techniques ? les besoins financiers ?

- Mise en place de stands d'essais, de réparation, de conseils...
- Compétences en communication et professionnels de l'événementiel
- Compétences en signalétique et aménagement de voirie
- Services de sécurité

17. Quelle(s) serai(en)t la (ou les) localisation(s) idéale(s) pour la réalisation de l'action ?

(un quartier, une rue, une commune, un bâtiment, une entreprise, une école, un magasin, etc. ?)

- Territoire d'Angers Loire Métropole
- Principaux axes domicile/Travail sur l'agglomération
-

18. Projetez-vous : à quelle temporalité l'action peut-elle être réalisée ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Dans 6 mois (juin 2021) | <input type="checkbox"/> Avant 2022 |
| <input type="checkbox"/> Dans 1 an (fin 2021) | <input checked="" type="checkbox"/> en 2022 |

19. Les premiers pas de l'action : citez les 5 premiers pas concrets à entreprendre dès demain pour mettre en œuvre l'action :

1. – Fixer le calendrier de la semaine d'expérimentation
2. –Sécuriser et aménager les axes domicile/travail sur l'agglomération pour la pratique du vélo
3. –Identifier les partenaires qui vont concourir à l'évènement
4. –Communiquer massivement autour de l'évènement
5. –Mobiliser les acteurs (professionnels et associatifs)

ACTION 2 :

Si vous souhaitez détailler plusieurs actions, il vous suffit de copier-coller les questions 12 à 19 ci-dessous.

Un grand merci pour votre contribution et votre engagement à nos côtés pour répondre concrètement à la transition écologique sur nos territoires.

Votre cahier de contribution sera étudié en détail par nos soins et nous reviendrons rapidement vers vous pour la suite de la démarche.

Cahier de contributions – Mode d'emploi

Qui peut proposer un cahier de contributions ?

Il est demandé, si possible, de **constituer un collectif** au préalable ou de représenter un collectif déjà existant, afin que la contribution soit **l'expression d'une volonté commune**. La méthodologie, grâce à une série de questionnements, vous permet de **passer de l'idée au projet concret**. Vous pouvez réaliser ce travail collectif de façon autonome.

Quels sont les thèmes sur lesquels contribuer ?

Se nourrir, Se loger, Se déplacer, Produire et Travailler, Consommer, S'épanouir, Vivre en Bonne Santé... Renseignez-vous sur l'ensemble des thèmes directement sur angersloiremetropole.fr. Un ensemble de **ressources** vous sont proposées.

Comment remplir le cahier d'acteurs ?

- 1- Définir avec votre collectif le(s) thème(s) qui vous fait le plus écho et sur lequel vous avez envie de contribuer.
- 2- Le cahier de contributions est un document avec des zones à remplir et 3 grandes étapes de réflexion (à remplir en un ou plusieurs temps, selon le nombre de réunions de votre collectif).

Comment et quand transmettre votre cahier de contributions ?

Vous avez jusqu'au **vendredi 26 mars 2021** pour remettre votre cahier rempli à l'adresse suivante : transition-ecologique@angersloiremetropole.fr

Votre mail doit comporter :

- **Dans l'objet du mail** : « Cahier de contributions [Nom du collectif] »

- **Dans le corps du mail** :

- Le nom de votre collectif
- Le titre de votre contribution
- La description de votre action en 500 caractères max.
- Les structures qui doivent porter l'action.
- En pièce jointe, le cahier de contributions rempli.

Les propositions seront rendues visibles au public directement sur ecrivons.angers.fr.

Pour toute question, envoyez un mail à la même adresse, avec dans l'objet du mail « Question [Nom du collectif] »

L'ensemble des contributions sera reçu, analysé, synthétisé par Angers Loire Métropole. Un temps de remise des contributions aura lieu en avril. Durant tout le mois de mai, vous pourrez alors choisir, parmi toutes les propositions affichées, celles qui vous semblent prioritaires sur ecrivons.angers.fr. Les premiers engagements de la collectivité et de l'ensemble des acteurs suivront avant l'été 2021.

N.B. : le calendrier est susceptible d'évoluer compte tenu du contexte sanitaire. Vous serez informés par mail en cas de changements.